

## Compte-rendu du conseil de l'ED du 29 juin 2023

**Membres présents :** Dimitri Ara, Sonia Asseum, Frédéric Béchet, Cécile Capponi, Fabienne Castel, Nadia Creignou, Peter Haissinsky, Magali Jay, Pierre-Alain Reynier

**Invités permanents :** Thierry Gallouët, Christophe Pouet (Archimède).

**Invités :** Ctirad Klimcik, Pierre Mathieu, Brigitte Mossé, Yann Vaxès.

### 1. Approbation du PV du 17/01/2023

#### 2. Informations générales

- Le prix de thèse AMU : un candidat de l'I2M et un du LIS ont été proposés.
- Prix de thèse vdm : les deux mêmes candidats dans la catégorie Sciences et technologies avancées.  
Les résultats cette année seront connus en septembre.
- Finances : On a eu 8500€ en 1ère dotation (moitié de la somme prévue) On a dépensé 5700€. Il nous reste 2800€. Un deuxième versement a été requis. Argent essentiellement utilisé pour une demande aide à l'international, une co-tutelle, l'aide à la formation doctorale et la journée des doctorants.
- Pour l'année 2023-2024 après un appel à projet nous avons reçu cinq propositions de cours pour l'ED. Nous disposerons cette année d'un volant de 150H (6 cours de 25H), Approbation du conseil pour retenir tous les cours

#### 3. CSI : Vademecum et modèle de rapport

Le collège doctoral souhaite uniformiser les pratiques pour la mise en place des CSI (comités de suivi individuel) et propose un vademecum et un modèle de rapport. Ce vademecum (qui devrait être finalisé en juillet) sera mis sur le site de l'ED. Ce qui est proposé est très proche de nos pratiques actuelles. Sur la page web nos consignes (plus digestes que le vademecum) ont été légèrement modifiées pour qu'elles le respectent.

Nous pouvons adapter (légèrement) le modèle de rapport proposé à notre ED si nous le souhaitons. Par exemple le rapport d'activités demandé pourrait être réduit à 1-2 pages, la section "conditions de la formation doctorale" pourrait être remplacée par "le point sur la formation doctorale" où serait indiqué si les formations obligatoires

ont été suivies, le nombre d'heures de formations suivies dans chaque catégorie, et éventuellement les aménagements accordés (salaries, co-tutelle, cifre etc ...). La forme définitive du modèle proposé par le collège sera connue en septembre.

#### 4. Contrats doctoraux

Le point sur les contrats doctoraux obtenus cette année :

Un contrat région LIS (pour une seule demande déposée).

En inter-ED 6 dossiers ont été retenus pour les auditions, 1 LIS et 1 I2M en primaire et 2 I2M et 2 LIS en secondaire. Au final un contrat attribué en primaire LIS et un en secondaire I2M.

Pour le moment 2 contrats ENS (6 l'an dernier), un pour le LIS, un pour l'I2M.

Instituts : outre le contrat Archimède inclus dans notre AAP, 3 contrats Centuri (2 I2M et 1 LIS), 1 contrat ILCB (I2M).

Nous disposons cette année des 7 contrats AMU traditionnels et 1 contrat Archimède volet général. Pas de contrat président (dotation opaque via les VP).

Nous avons reçu au total 19 dossiers (23 l'an passé), 10 I2M, 8 LIS et un à cheval sur les deux laboratoires. Les labos ont pré-sélectionné chacun 8 candidats, soit 16 au total. Tous les candidats retenus, sauf un qui ne s'est pas présenté, ont été auditionnés, en présentiel ou par visio à leur convenance. Les auditions se sont déroulées les 13 et 14 juin devant un comité d'audition composé de Nadia Creignou (ED), Christophe Pouet (Archimède), Ctirad Klimcit, Nathan Lothe, Brigitte Mossé et Hassan Noura pour les commissions doctorales des deux labos. A l'issue des auditions un rapport de soutenances a été transmis aux laboratoires

Les labos ont classé respectivement 8 et 7 candidats. Le conseil classe tous les candidats, 4 contrats sont proposés dans chaque laboratoire. Après le conseil un des candidats LIS a obtenu un contrat handicap et une candidate I2M a obtenu un contrat ILCB, les deux se sont désistés des contrats ED, ce qui a permis de proposer un contrat aux candidats classés 5ème sur chacune des listes.

Il est décidé que désormais, sauf cas très exceptionnels, un encadrant ne pourra émarger qu'à un seul dossier sur cet AAP.

La façon de considérer les dossiers à cheval sur les deux labos (les soumettre aux commissions doctorales des deux laboratoires) est maintenue.

Comme les années précédentes les candidats sur la liste principale seront informés immédiatement et devront renvoyer une attestation d'acceptation d'ici une semaine, c'ad au plus tard le 8 juillet. La liste des candidats ayant accepté sera transmise à la DFD. Il y a deux listes d'attente, une en math, une en info. Les candidats sur la liste complémentaire seront informés par courrier électronique (avec leur(s) directeur(s) en copie) de leur rang sur la liste complémentaire.

#### 5. **Rapport HCERES, conseil et direction de l'ED.**

Nous avons reçu le rapport de l'HCERES que nous avons trouvé très positif.

Notre mandat s'arrête le 31 Aout 2023, Andrei et Yann sont nommés à partir du 1er septembre, pour un an (fin du quinquennal).

Cette année il y a eu un nouveau départ à la retraite au conseil, membre de l'ECM. Ce qui fait trois au total (un représentant CEA et un I2M). La nouvelle direction pourra les remplacer en septembre, avant le renouvellement du conseil un an après, au début du nouveau mandat. Il faudra également remplacer un doctorant qui va soutenir sa thèse en juillet (élections au LIS).

Un grand merci à Kai Poutrain et Manuel Bertrand (LIS) qui ont très aimablement et très efficacement oeuvré pour l'ED (page web, listes de diffusion, conseil achat de matériel etc ...) ces dix dernières années.

#### 6. **Questions diverses**

Pas de question.